

LES 4 AXES STRATEGIQUES DU PCAET DES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION

Axe 1 - Vers un territoire sobre

Objectif 1.1 - Améliorer les performances énergétiques et l'empreinte carbone des bâtiments

- 1 Rénover l'habitat sur le territoire
- 2 Animer une politique active pour la rénovation des bâtiments tertiaires
- 3 Mobiliser et former les entreprises BTP de l'agglomération aux démarches de sobriété et d'efficacité énergétique
- 4 S'engager, en tant qu'Agglomération des Sables d'Olonne, à devenir un bâtisseur exemplaire

Objectif 1.2 - Tendre vers une mobilité plus sobre

- 5 Développer les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle
- 6 Poursuivre la mise en œuvre d'un plan vélo ambitieux
- 7 Accompagner la transformation des modes de déplacements des actifs dans la continuité de l'opération Pro-vélo
- 8 Développer l'usage des énergies alternatives dans le transport

Objectif 1.3 - Réduire les déchets

- 9 Poursuivre le développement de la collecte et de la valorisation des déchets
- 10 Contribuer à l'éducation collective en matière de réduction, tri, recyclage des déchets

Objectif 1.4 - Tendre vers un développement et un aménagement sobre du territoire

- 11 Tendre vers un aménagement plus sobre du territoire

Axe 2 - Vers un territoire résilient

Objectif 2.1 - Protéger et améliorer la ressource en eau

- 12 Réduire les consommations d'eau sur le territoire
- 13 Restaurer et préserver les milieux aquatiques pour améliorer la qualité de l'eau
- 14 Développer des solutions locales de réutilisation de la ressource en eau
- 15 Optimiser la gestion des eaux pluviales sur le territoire pour faire face au changement climatique

Objectif 2.2 - Préserver et intégrer la biodiversité

- 16 Concevoir et entretenir les espaces verts publics de manière durable
- 17 Mettre en œuvre le Plan Forêt Climat 2050
- 18 Faire entrer la nature en ville

- 19 Acquérir et restaurer les espaces naturels du territoire
- 20 Etudier l'optimisation de la captation du carbone par les espaces naturels

Objectif 2.3 – Améliorer et suivre la qualité de l'air

- 21 Mesurer, agir et communiquer sur la qualité de l'air

Objectif 2.4 – Accompagner les systèmes économiques du territoire et les aider à s'adapter

- 22 Accompagner le monde agricole et l'aider à poursuivre son adaptation au changement climatique
- 23 Accompagner la transition écologique des entreprises
- 24 Mobiliser les acteurs du secteur maritime pour réduire les impacts sur l'environnement et le changement climatique

Objectif 2.5 – Intégrer la vulnérabilité du littoral, protéger le milieu marin et les filières associées

- 25 Préserver les milieux littoraux qui sont fortement identitaires pour l'Agglomération
- 26 Actualiser et systématiser la collecte de données sur les risques de submersion et la vulnérabilité du territoire qui leur sont associés (PAPI)

Axe 3 – Vers un territoire autonome

Objectif 3.1 - Développer une économie alimentaire locale

- 27 Construire et mettre en œuvre une politique alimentaire locale
- 28 Maintenir les activités agricoles et favoriser les nouvelles installations

Objectif 3.2 – Améliorer l'autonomie énergétique du territoire

- 29 Exploiter le potentiel d'énergie renouvelable
- 30 Produire de l'énergie renouvelable à partir du dispositif de drainage de la grande plage des Sables d'Olonne
- 31 Animer la société « Les Sables d'Olonne Énergies »
- 32 Animer et accompagner le développement des énergies solaires

Objectif 3.3 – Encourager l'économie circulaire et locale

- 33 Créer des synergies entre entreprises et citoyens

Axe 4 – Vers un territoire exemplaire

Objectif 4.1 – Améliorer et partager les connaissances

- 34 Sensibiliser en continu aux enjeux du changement climatique
- 35 Se doter d'un outil de pilotage du PCAET

Objectif 4.2 – Intégrer les enjeux Climat – Air – Énergie dans les politiques locales

- 36 Promouvoir un urbanisme intégrant la stratégie du PCAET

- 37 Généraliser l'éclairage public sobre sur le territoire
- 38 Développer et animer une coopérative bas carbone
- 39 Mettre en œuvre le verdissement de la commande publique

Objectif 4.3 – S'engager dans un tourisme durable

- 40 Développer un tourisme durable